

# « MISER SUR L'ÉDUCATION, PAS LA RÉPRESSION »

**La France sera peut-être le prochain Etat européen à sanctionner le client pour lutter contre le sexe tarifé. En Belgique, aussi, le débat continue d'agiter la société. Loin de toute idéologie, M... Belgique a recueilli l'avis d'un travailleur social qui côtoie, depuis 18 ans, des prostituées. PAR CANDICE VANHECKE**

**C'**est à une véritable croisade contre la prostitution que nous assistons depuis quelques années en Europe. En février dernier, les parlementaires de l'Union

votaient une résolution non contraignante, enjoignant les Etats membres à pénaliser les clients des travailleuses du sexe. En gros, l'idée serait de faire baisser la demande pour lutter contre la traite des êtres humains. Car, dans l'imaginaire collectif, la prostitution rime souvent avec la contrainte de femmes, si possible d'origine étrangère, larguées sur un bout de trottoir, comme on parque du bétail dans l'étable d'un abattoir, en attendant l'équarisseur. Nous l'avons vu dans notre édition du 13 au 19 juin dernier, ces situations tendent à se raréfier, grâce au travail efficace de la police opéré depuis le début des années 2000. Certes, des réseaux criminels continuent d'exploiter une part non négligeable des prostituées en Belgique. Mais bon nombre d'entre elles le sont aujourd'hui en connaissance de cause : mieux vaut encore engraisser un souteneur et grappiller quelques billets au passage plutôt que de dépérir au pays dans la misère la plus noire. De nombreuses prostituées belges choisissent également cette activité de manière délibérée, et ce pour diverses raisons. Des femmes dont les

Autorités publiques se contentent de tolérer la présence : en Belgique, la prostitution n'est pas prohibée. Seuls le racolage et le proxénétisme sont interdits par la loi. Pour le reste, on exige de ces dames de remplir leurs devoirs civiques, à commencer par le paiement en bonne et due forme de leurs impôts, sans leur accorder les mêmes droits qu'aux autres travailleurs. Selon Quentin Deltour, coordinateur de l'association « Espace P... »<sup>(1)</sup>, à Liège, « *les prostituées n'ont pas la possibilité de se salarier en tant que telles, leur patron risquant de se faire inculper pour proxénétisme. Pourtant, tous ne se font pas de l'argent de façon démesurée sur le dos des travailleuses, comme on le pense souvent. Alors, elles prennent des statuts qui ne correspondent en rien à leur réalité. J'en ai déjà vu se faire enregistrer comme ouvrières agricoles, dans une région pourtant dépourvue de fermes. D'autres sont indépendantes, là aussi sans jouir de la moindre reconnaissance de leur statut particulier. Elles s'acquittent de leurs charges sociales, mais ne bénéficient d'aucun avantage qui pourrait être lié à leur profession. Par exemple, contrairement aux infirmières indépendantes, elles n'ont pas droit au remboursement du vaccin contre l'hépatite B. De plus, les compagnies d'assurance refusent de reconnaître le sida et les autres MST<sup>(2)</sup> comme des maladies professionnelles.* »

Cette attitude étatique qui consiste à accepter l'argent des prostituées en se

bouchant le nez, les « abolitionnistes » la rejettent en bloc. Pas que ces derniers tiennent à accorder davantage de droits aux travailleuses du sexe. Que du contraire puisque, à leurs yeux, la prostitution ne devrait tout simplement pas exister (*voir les arguments « abolitionnistes » développés dans la carte blanche ci-après*). Le modèle qu'ils préconisent ? Celui mis en place dans certains pays nordiques qui, depuis quelques années, criminalisent les clients des prostituées. Même la désormais ex-ministre de l'Egalité des chances et de l'Intérieur, Joëlle Milquet, s'est, en abolitionniste convaincue, fendue d'une note sur son site internet, vantant les mérites du modèle suédois. Parmi les chiffres qu'elle cite, le nombre de prostituées de rue, qui aurait chuté de moitié depuis l'introduction de la loi sur la pénalisation du client, en 1999. « *Faux*, rétorque le coordinateur de l'« Espace P... ». *La visibilité de la prostitution a certes diminué, mais nullement le nombre de prostituées. D'ailleurs, on s'est aperçu que les études brandies par le lobby abolitionniste en Europe étaient, dans leur grande majorité, financées par le gouvernement suédois. La réalité que nous décrivent les associations locales est toute autre. Les prostituées sont contraintes à une certaine clandestinité pour protéger leurs clients. Résultat, elles travaillent de façon isolée, ce qui les rend plus vulnérables aux clients potentiellement*

*dangereux et complique le travail des associations, qui ont de plus en plus de mal à les trouver pour leur proposer des services de prévention et de soins. Selon ONUSIDA, la loi sur la pénalisation du client a constitué une véritable catastrophe sanitaire en Suède : le nombre d'infections par le virus du sida a, depuis, explosé.* »

En cause, également : un pouvoir de négociation réduit pour les travailleuses du sexe. En rétribution des risques qu'il prend désormais, Monsieur le client exige parfois d'avoir des rapports non protégés. Enfin, l'isolement dans lequel travaillent aujourd'hui les plus jeunes a

pour effet de les priver de recommandations indispensables pour éviter les situations dangereuses : « *Avant, une fille qui débarquait sur le trottoir était immédiatement épaulée par des anciennes, qui lui prodiguaient de précieux conseils. Par exemple, ne jamais tourner le dos au client, pour qu'il n'en profite pas pour percer le préservatif. Maintenant, chacune se débrouille dans son coin. Et tant pis pour celles qui n'ont aucune expérience du métier* », regrette Quentin Deltour.

## FILLES CACHEES = DANGER !

Pour ce travailleur social actif dans le secteur depuis 18 ans, c'est une évidence : les abolitionnistes prennent le problème dans le mauvais sens. « *La pénalisation du client ou l'interdiction pure et simple de la prostitution ne sont jamais venues à bout de cette pratique. Elles permettent simplement de se donner bonne conscience. En vérité, seul un profond changement de la société, dans sa façon d'envisager la sexualité et l'égalité hommes-femmes, pourra mettre fin au commerce des services sexuels. A nous de miser sur l'éducation, plutôt que sur la répression, pour y arriver.* » ■

<sup>(1)</sup> Association d'aide aux prostituées.

<sup>(2)</sup> Maladies sexuellement transmissibles.

# Un autre regard sur la prostitution

**De prétendus « progressistes » diabolisent la prostitution. Leurs fantasmes abolitionnistes sont dangereux. Ils précarisent les prostituées, de plus en plus infantilisées.**

PAR CLAUDE DEMELENNE

**L**orsqu'en écrivant ces lignes, j'ai conscience de jouer avec le feu. Je suis suspect car je suis un homme qui défend l'existence d'une prostitution libre et choisie. Pour les vertueux, je mérite le goudron et les plumes : « *Vous adoptez cette position parce que vous êtes client !* » J'avoue tout. Oui, j'ai parfois été client. J'aggrave mon cas : je n'ai jamais culpabilisé. Plus déroutant encore pour les bien-pensants : lors de mes visites aux prostituées, j'ai connu de véritables rapports de complicité et de tendresse réciproques. Et même une relation amoureuse. Le sexe n'a pas toujours été central dans mes rencontres tarifées. J'ai aussi beaucoup parlé avec mes amies prostituées. Parfois, en retour, elles se sont confiées à moi. Je ne pense pas être un homme atypique. La prostitution est parfois glauque ou tout simplement triste. Elle est aussi parfois conviviale. Comme toutes les activités humaines.

**Les néopuritains sont parmi nous.** Ils se rencontrent dans tous les milieux, pas seulement chez les grenouilles de bénitier ou les groupies d'Allah. Certains ex-pionniers de la libération sexuelle ont viré de bord. La gauche française, par exemple, soutenue par la fraction moralisatrice des féministes, caresse un grand projet. Elle veut éradiquer la prostitution. Sa méthode : pénaliser les clients. Dans la proposition de loi « *de lutte contre le système prostitutionnel* », approuvée en première lecture le 4 décembre

2013 par l'Assemblée nationale française, il est prévu que ceux-ci seront sanctionnés d'une amende salée (1 500 euros) à la première infraction, montant plus que doublé (3 750 euros) à la seconde infraction. Cerise sur le gâteau : les multirécidivistes seront invités à participer à des « *stages de sensibilisation aux réalités de la prostitution* ». Des camps de rééducation ? Chacun jugera. En tout cas, ils ont échappé au pire. Dans la version initiale de la proposition de loi socialiste, les fidèles clients des prostituées écopaient carrément... d'une peine de prison avec sursis. En d'autres termes, la gauche française, dans sa croisade abolitionniste, veut assécher les revenus des prostituées, femmes (80 %) et hommes (20 %). Merci, camarades, pour cette très thatchérienne cure d'austérité, visant des citoyen(ne)s qui, généralement, ne nagent pas dans l'opulence !

**Heureusement, le bain de sang social n'aura peut-être pas lieu.** Passée comme une lettre à la poste à l'Assemblée nationale, la pénalisation des clients – et indirectement la paupérisation des prostitué(e)s – vient d'être recalée, ce

8 juillet, par les membres de la commission spéciale du Sénat, créée pour l'occasion. Les honorables sénateurs ont estimé que la pénalisation, dénoncée par pratiquement tous les acteurs de terrain – des assistants sociaux aux policiers, en passant par les premiers concernés, les travailleurs

du sexe – serait contre-productive. Elle précariserait davantage encore les prostitué(e)s. Celles-ci seraient contraintes de travailler dans la clandestinité, de plus en plus loin des centres-villes, et amenées parfois, suite à la chute vertigineuse de leurs revenus, à accepter des pratiques à risques (rapports sans préservatif...) pour tenir le coup financièrement, tout simplement. Il faut espérer qu'à la rentrée de septembre, la séance plénière du Sénat confirmera l'abandon de la chasse aux clients, donc également aux prostituées. Tant il est vrai, comme l'a écrit la philosophe Elisabeth Badinter – farouche adversaire de la pénalisation – que « *l'Etat n'a pas à légiférer sur l'activité sexuelle des individus, à dire ce qui est bien ou mal* ». Les abolitionnistes, qui considèrent la prostitution comme un Mal absolu, confondent tout. Ils amalgament l'indispensable lutte contre les proxénètes et les réseaux mafieux exploitant les filles à la répression bête et méchante de la prostitution indépendante, librement choisie par des femmes et des hommes qui en ont fait leur gagne-pain sans pression de quiconque.

**Pour les abolitionnistes, la prostitution libre n'existe pas** et ne pourra jamais exister. A leurs yeux, les femmes – mal à l'aise, ils parlent peu des hommes – qui s'en revendiquent sont aliénées sans le savoir, victimes inconscientes de la domination masculine. Il convient de les secouer afin qu'elles cessent de se

comporter en quasi esclaves sexuelles consentantes. Afin de leur faire quitter cet univers concentrationnaire, il est non seulement légalement permis, mais surtout moralement impératif, d'utiliser les grands moyens. La pénalisation des clients, assimilés à des êtres frustrés et pervers, constitue l'un de ceux-ci. Sans clients, plus de prostituées. Le bonheur sur Terre !

### Ce discours répressif comporte trois défauts capitaux.

D'abord, il infantilise totalement les prostituées. Les vertueux défenseurs

de la veuve et de l'orphelin – et des putains s'affichant sans dieu, ni maître – doivent leur tenir la main. Et ouvrir les yeux de la grande majorité des prostituées « locales », qui affirment n'avoir jamais connu ni « mac » ni violence, quelle qu'elle soit. Ensuite, les abolitionnistes biaisent le débat en prétendant qu'il est inacceptable de vendre son corps. Une

prostituée ne vend pas son corps mais preste un service sexuel, moyennant une contribution financière (le prix de la passe, négocié avec le client). A suivre les abolitionnistes, il faudrait pareillement affirmer qu'il est inacceptable que d'autres travailleurs vendent leur corps aux patrons capitalistes en bossant dans des conditions physiquement ou nerveusement très dures, à l'usine, sur les chantiers, aux caisses des supermarchés, hier dans la mine...

### Enfin, les abolitionnistes font fausse route en considérant qu'aucun échange humain enrichissant

(pour la prostituée et son client) ne peut exister dans le cadre d'une relation tarifée. Prostituée pendant 35 ans et désormais anthropologue (mais oui, les prostituées aussi ont un cerveau !), la Bruxelloise Sonia Verstappen bat en brèche ce cliché abolitionniste en expliquant :

« Dans mon métier, je suis assistante sociale ou psychologue... le sperme en plus. Et encore, pas toujours : certains clients viennent dans mon bordel pour parler de leurs soucis, se confier à moi, sans nécessairement demander une relation sexuelle. »

« La prostitution n'est pas un choix de vie », affirme la ministre socialiste française, Najat Vallaud Belkacem. Mais travailler à la chaîne dans une usine pour un salaire de misère, est-ce un choix de vie ? Pénaliser les clients, ruiner les prostituées, c'est faire fausse route. L'urgence est ailleurs : faire appliquer les lois qui existent contre la traite et l'exploitation, permettre à celles et ceux qui en ont fait librement leur métier de travailler dans les meilleures conditions possibles, réglementaires, sanitaires et sécuritaires. C'est évidemment plus difficile que de sortir le bazooka pour traquer le « vice ». ■

## Non à la concentration et à la justification de la prostitution

PAR AUREORE VAN OPSTAL



*C'est un métier comme un autre*, « *Beaucoup de gens font le choix de se prostituer* », « *Ça relève de la liberté sexuelle* », « *C'est le vieux plus métier du monde* », « *Si on tentait de l'éradiquer, il y aurait plus de viols* », etc. Lorsque nous abordons le sujet de la prostitution, beaucoup de lieux communs surgissent. Et pour cause, nous baignons dans une société basée sur des discours patriarcaux dans laquelle les hommes (en tant que groupe social) n'ont aucun intérêt à ce que la prostitution disparaisse étant donné que ce phénomène est la consécration suprême du patriarcat.

**De fait, le sujet de la prostitution ne peut s'aborder qu'à travers une grille de lecture** liée à l'étude des rapports de genre. Pourquoi ?

Parce que la grande majorité des individus qui se prostituent sont des femmes. Et ceux qui détiennent le pouvoir dans le système prostitutionnel sont des hommes : les proxénètes et les clients. Nier cet état de fait, c'est simplement nier la réalité. Toutes les

études qui ont objectivé la question le montrent. D'ailleurs, les rares hommes qui se prostituent réalisent, en général, des rapports sexuels tarifés avec... des hommes. Les clients sont, par conséquent, en majorité des hommes. La prostitution met donc en place une relation triangulaire : le proxénète, le client et la prostituée. La plupart du temps, deux hommes et une femme. Et qui domine au sein de cette triangulation ? Les hommes. Le système prostitutionnel est un « marché » qui applique des paramètres sexistes, de classe et racistes. Sur cette dernière approche, notons que dans les grandes villes d'Europe de l'Ouest, 50 à 90% des femmes dans la prostitution sont d'origine étrangère.

### Aujourd'hui, il s'agit d'aborder cette problématique,

car l'actualité belge remet le débat autour de la prostitution au devant de la scène. A Bruxelles, dans la commune de Saint-Josse, la majorité communale dite socialiste (ne décrédisons pas le projet socialiste – d'inspiration marxiste, donc émancipateur – en l'associant au PS – qui a depuis longtemps renoncé à ses textes fondateurs) désire « encadrer » la prostitution dans le quartier Nord en

mettant en place un grand piétonnier et en « concentrant » la prostitution au sein d'un seul quartier. Réalisant des recherches sur la question, dans le cadre d'un mémoire à l'ULB, je tenterai dans ce texte, dans un premier temps, de déconstruire brièvement les « mythes » liés à la prostitution, sur lesquels se basent notamment le modèle anversoïse que les politiques veulent exporter à Bruxelles et, ensuite, de mettre en lumière les violences contre les femmes que ce projet, décrit comme « ambitieux », comporte. D'abord, qu'en est-il de l'argu-

ment « *C'est le plus vieux métier du monde* » ? Il s'agit ici de remettre « *le monde à l'endroit* » : ce n'est pas la prostitution qui existe depuis la nuit des temps, mais bien le proxénétisme. La domination masculine. Par ailleurs, ce n'est pas parce qu'une pratique inhumaine est acceptée et/ou instituée depuis longtemps qu'elle est légitime et qu'elle ne peut guère être remise en cause. A titre d'exemples : l'abolition de l'esclavage et de la peine de mort. Puis, ce n'est pas parce qu'une réalité existe depuis longtemps qu'il ne faut pas tenter de la combattre, nous n'affirmons pas « *le meurtre existe depuis toujours, nous ne pouvons*

*rien y faire*»! Enfin, rappelons que la société antique (et particulièrement hellénique) a un rapport complètement différent au désir et à la sexualité (cf. Michel Foucault : *Subjectivité et vérité*). En fait, considérer la prostitution antique comme la prostitution d'aujourd'hui, c'est complètement anachronique. La prostitution sous sa forme actuelle trouve ses racines au XIII<sup>e</sup> siècle, avec la transformation du rapport à la sexualité liée à la reconsidération de la fonction de la femme, mais elle est surtout le produit des régulations du XIX<sup>e</sup> siècle (maisons de tolérance, quartiers spécifiques). A ce niveau, le projet ici proposé d'un quartier piétonnier et d'une « concentration » de la prostitution à Bruxelles est finalement une pure copie de la régulation à la parisienne, avec la Mondaine, le quartier autorisé, le prélèvement d'une taxe spécifique... C'est un retour intéressant, en ce sens qu'à nombre de points de vue, notre système social tout entier semble en revenir au XIX<sup>e</sup>.

### **Deuxièmement, que répondre à l'idée que la prostitution est «un métier comme un autre»?**

Si tel était le cas, nous conseillerions ce «*métier*» à nos proches. Or, est-il déjà venu à l'esprit de quelqu'un de conseiller à sa sœur ou sa cousine de «*faire prostituée*» pour gagner sa vie? Non. Nous encourageons nos filles à se diriger vers des études de droit, de médecine, mais pas «*de sexe professionnel*». La prostitution n'est pas un «*métier comme un autre*»; connaît-on une autre profession dans laquelle les personnes ont un taux

de mortalité 10 à 40 fois supérieur à la moyenne? Et dans laquelle 60 à 80% des personnes subissent régulièrement de la violence physique et sexuelle? Enfin, plusieurs syndicats européens ne considèrent pas la prostitution comme un «*métier*» vu qu'elle est incompatible avec les critères associés à toute profession, à savoir la sécurité et la dignité, ainsi que la progression de carrière.

### **Nous entendons aussi souvent, pour justifier la prostitution, le pseudo-fait suivant:**

«*Beaucoup de femmes choisissent de le faire.*» Or, la possibilité de choix est toujours liée à un contexte. «*Si les femmes avaient plus de choix économiques dans cette société, elles ne choisiraient pas d'être violentées dans la prostitution*», a déclaré Fiano Broadfoot, survivante anglaise de la prostitution. En effet, les femmes ont-elles réellement le choix de leur indépendance financière

dans une société patriarcale admettant que le patriarcat désigne «*une forme d'organisation sociale et juridique fondée sur la détention de l'autorité par les hommes*»? Non. D'ailleurs, les chiffres belges sur la question l'attestent. Ils sont consultables dans une étude de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes intitulée *Femmes au pouvoir 2012*, réalisée par

la Vrije Universiteit Brussel. Les chiffres amènent au constat que les femmes sont largement sous-représentées dans les postes de pouvoir en Belgique. Il est donc toujours handicapant de tenter de «*faire carrière*» lorsqu'on est une femme. De plus, les femmes sont souvent moins bien payées que les hommes à poste égal. Par ailleurs, d'une certaine manière, nous ne sommes jamais libres de nos choix; nous sommes

toujours déterminés (par notre environnement culturel, éducationnel, social...). Simplement, nous pouvons nous créer des brèches de liberté en ayant conscience de ce déterminisme. Chose impossible dans un système prostituteur basé sur une importante aliénation des prostituées.

**En effet, lorsque nous analysons le discours de ces dernières**, nous pouvons constater les mécanismes mis en place pour les mettre sous emprise et constater qu'elles survivent notamment à travers l'expression de ce que certaines affirment être un choix mais qui est contraint. Bref, un choix dans une situation de «non-choix» n'en est pas un. Pourtant, nous trouverons des prostituées – ce sont d'ailleurs souvent ces dernières qui sont visibilisées dans les médias – qui affirmeront, «*preuves*» à l'appui, que c'est «*un choix*». Rappelons dès lors que la prostitution est un champ, avec ses «*esclaves privilégiées*» d'une part

**AUORE  
VAN OPSTAL,**  
réalisatrice  
et journaliste  
indépendante /  
militante féministe